

**NOTICE D'INFORMATION
À L'ATTENTION DES
STAGIAIRES
SERVICES DÉCONCENTRÉS**
INSCRIPTION JUSQU'AU 05/11/2019

**Préparation aux épreuves du concours interne et à l'examen professionnel pour l'accès
au grade de secrétaire administratif de classe normale du ministère de l'intérieur
Session 2020**

Sommaire

- Conditions d'admission à concourir	page 1
- Préparer l'écrit	page 2
- Préparer l'oral (en cas d'admissibilité)	page 3
- Préparer le dossier RAEP	page 3
- S'inscrire à la préparation	page 4
- Informations utiles / Accompagnement	page 4

CONDITIONS D'ADMISSION À CONCOURIR

Le concours interne

s'adresse aux fonctionnaires, aux militaires et aux agents non titulaires de la fonction publique d'État, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière qui sont en position d'activité, de détachement ou de congé parental. Cette condition s'apprécie à la date de l'épreuve écrite d'admissibilité du concours. Ces candidats doivent justifier d'au moins quatre années de services publics effectifs au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

L'examen professionnel

s'adresse aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie C ou de même niveau relevant du ministre de l'intérieur ou affectés dans ce ministère. Les intéressés doivent justifier, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle l'examen est organisé, d'au moins sept années de services publics.

PRÉPARER L'ÉCRIT

NATURE DES ÉPREUVES ECRITES

1 – Le concours interne

consiste en un cas pratique avec une mise en situation à partir d'un dossier documentaire remis au candidat pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Le dossier (vingt pages maximum) doit relever d'une problématique relative aux politiques publiques et comporter plusieurs questions précédées d'une présentation détaillée des attentes du jury destinée à mettre le candidat en situation de travail (durée : trois heures ; coef.3)

2 – L'examen professionnel

consiste à partir d'un dossier documentaire à caractère administratif, en la résolution d'un cas concret assorti de plusieurs questions destinées à mettre le candidat en situation de travail. Le dossier peut comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Il ne peut excéder vingt pages. (durée : trois heures ; coef. 3)

OBJECTIF DE LA PRÉPARATION

La préparation à l'épreuve écrite

consiste à renforcer la capacité des participants à répondre aux exigences de l'épreuve écrite qui porte sur la résolution d'un cas pratique avec une mise en situation à partir d'un dossier documentaire pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées.

Cette épreuve vise à mettre le candidat en situation professionnelle, à mesurer ses qualités d'analyse de synthèse et de rédaction.

CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION ÉCRITE

Avant toute inscription, il convient de prendre en compte l'investissement personnel nécessaire à la préparation (durée : environ 30 heures)

Une préparation complète à distance est proposée via la plateforme FOR-MI de la sous-direction du recrutement et de la formation (SDRF), depuis internet ou l'intranet du ministère de l'intérieur. Elle comprend un guide de préparation, des modules de méthodologie, de la documentation, une webographie et trois exercices d'entraînement.

Une fois l'inscription à la préparation validée, le candidat recevra un message de confirmation avec les modalités relatives à la connexion à la plateforme e-formation, et un lien vers des tutoriels.

CALENDRIER DES DEVOIRS

Devoir N°	Date de mise en ligne sur FOR-MI	Date limite de dépôt à la correction	Date limite de retour des copies corrigées
1	29/11/2019	17/12/2019	07/01/2020
2	07/01/2020	23/01/2020	07/02/2020
3	07/02/2020	10/03/2020	31/03/2020

PRÉPARER L'ORAL

NATURE DE L'ÉPREUVE ORALE

Entretien avec le jury

1 – Le concours interne

A partir du dossier RAEP visant à apprécier la personnalité, les aptitudes et la motivation du candidat à exercer des fonctions de SACN, à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle et à répondre à des questions relatives à son environnement professionnel. (durée : 30min dont 10min de présentation coef : 4)

2 – L'examen professionnel

A partir du dossier RAEP visant à apprécier les aptitudes et la motivation du candidat à exercer des fonctions de SACN, à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle et à répondre à des questions relatives à son environnement professionnel.. (durée : 20min dont 5min de présentation coef : 4)

OBJECTIF DE LA PRÉPARATION

La préparation à l'épreuve orale d'admission

consiste à renforcer la capacité du candidat à préparer les éléments de son parcours professionnel ainsi qu'à le présenter face à un jury dans les meilleures conditions au regard des exigences de l'épreuve orale en tenant compte des attentes des jurys. Elle a également pour objectif d'aider les candidats à s'adapter aux questions et au comportement du jury, s'exprimer avec aisance et utiliser les ressources de la communication non verbale.

CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION ORALE

(en cas d'admissibilité)

Pour les agents affectés dans les services déconcentrés du ministère de l'intérieur, des préparations à l'épreuve orale sont organisées en local.

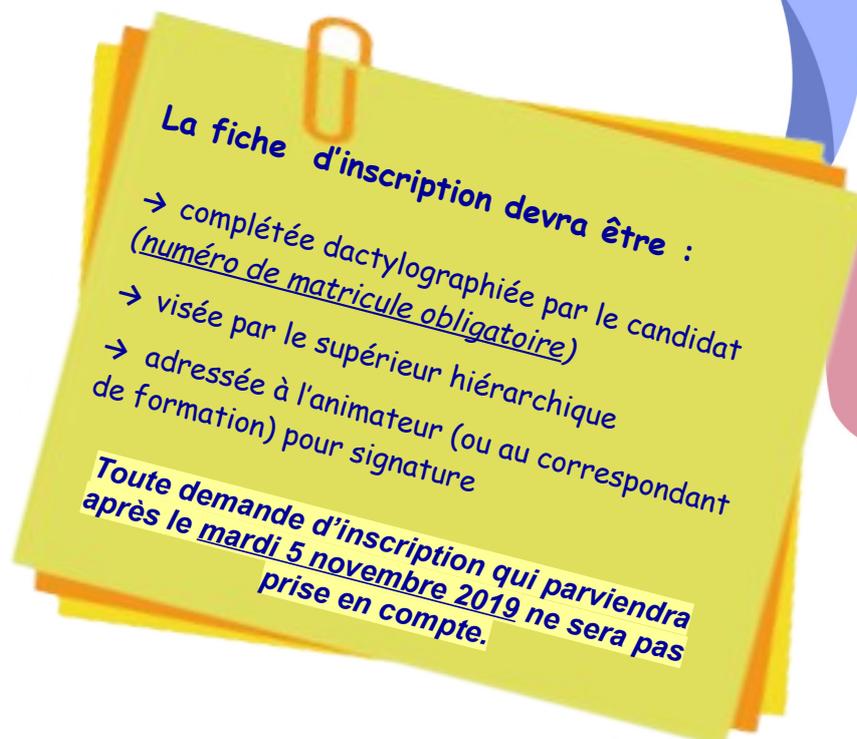
Si vous êtes admissible, veuillez vous rapprocher de l'animateur de formation de votre administration.

AIDE À LA CONSTITUTION DU DOSSIER RAEP

Une formation en e-learning est accessible depuis l'intranet ou internet à partir de ce lien <https://eformation.sdrf.drh.interieur.gouv.fr>

Ce module aide le candidat à comprendre l'objectif du dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) et lui permet de travailler à la constitution de son propre dossier.

INSCRIPTION À LA PRÉPARATION



INFORMATIONS UTILES

Concours

L'inscription à cette préparation ne vaut pas inscription au concours interne ou à l'examen professionnel

Les candidats doivent s'inscrire au concours interne ou à l'examen professionnel par :

→ **voie postale à l'adresse suivante :**

27, cours des Petites Écuries – 77185 LOGNES

→ **voie électronique sur le site internet du ministère :** www.interieur.gouv.fr

Il est recommandé de privilégier l'inscription par voie électronique.

ACCOMPAGNEMENT

Tout au long de votre formation vous bénéficierez d'un accompagnement administratif de la part du gestionnaire en charge de la préparation.

Adresse mail gestionnaire : gestionnaire5-prompro@interieur.gouv.fr